Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE FOCUS JEUNES

FOCUS jeunes

La CFDT en adéquation avec les attentes des jeunes

CFDT.FR

DÉCEMBRE 2020

FOCUS EST UNE ENQUÊTE EN LIGNE RÉALISÉE PAR LA CFDT AUPRÈS DES JEUNES DE 16 À 30 ANS.

DU 22 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2020, LA CFDT A INVITÉ LES JEUNES, SOUVENT ÉLOIGNÉS DES SYNDICATS, À PRENDRE LA PAROLE SUR LEURS RÉALITÉS QUOTIDIENNES, ET AUSSI À S'EXPRIMER SUR LEURS BESOINS ET LEURS ATTENTES VIS-À-VIS DES ORGANISATIONS SYNDICALES.

De par la diversité de leur situation et de leurs aspirations, le profil «jeunes» est multiple : il comprend de jeunes diplômés qui cherchent à accéder à un premier emploi de qualité, des apprentis et des alternants en quête d'une entreprise qui pourrait les accueillir pour réaliser leur formation, de jeunes parents, des étudiants avec ou sans emploi, des décrocheurs, des jeunes qui cumulent les contrats courts et/ou précaires, des jeunes stabilisés dans l'emploi, des jeunes au chômage, etc.

Néanmoins, tous partagent un point commun : ils sont davantage touchés par les questions de précarité (chômage, difficultés d'accès à l'emploi, problèmes de logement, etc.). D'autant plus que les crises économiques de ces dernières années, renforcées par la crise sanitaire que nous vivons actuellement, sont venues accentuer leurs difficultés et fragiliser la situation de beaucoup d'entre eux.
La CFDT a donc fait le pari de leur donner la parole et de les écouter via son **enquête Focus**.
2 226 jeunes ont répondu présents et, après analyses des résultats, 4 grands axes ressortent :

- **un besoin d'accompagnement fort ;**
- **les moyens envisagés pour lutter contre la précarité des jeunes ;**
- **des dispositifs jeunes trop peu lisibles et des lieux d'accueil jeunes méconnus ;**
- **des attentes fortes vis-à-vis des syndicats.**

Ces 4 grands sujets, la CFDT les porte déjà dans son cahier revendicatif : nos militants peuvent donc d'ores et déjà aller à la rencontre des jeunes pour répondre à leurs questions, les accompagner dans leurs démarches et leur décrypter le monde syndical et ce que peut leur apporter la CFDT.

1 UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT FORT

Le mot « accompagnement » a été cité plus de 499 fois par les répondants à la question 45 « *Qu'est-ce que tu pourrais attendre d'un syndicat en tant que jeune ?* » Dans la grande majorité des verbatims, les jeunes indiquent vouloir être accompagnés. Cela conforte la CFDT dans sa volonté d'être plus proche des publics les plus éloignés du syndicalisme, pour **leur faire découvrir l'accompagnement que peut leur offrir notre collectif :** conseils, informations, aide à dénouer des situations complexes, écoute et entraide entre pairs (adhérents CFDT). Cela résonne fortement avec **le Pack jeunes CFDT** que nous avons porté dans le cadre du plan de relance porté par le gouvernement face à la crise Covid.

« DE QUOI AS-TU BESOIN EN PRIORITÉ CETTE ANNÉE DANS TON PARCOURS SCOLAIRE ? »

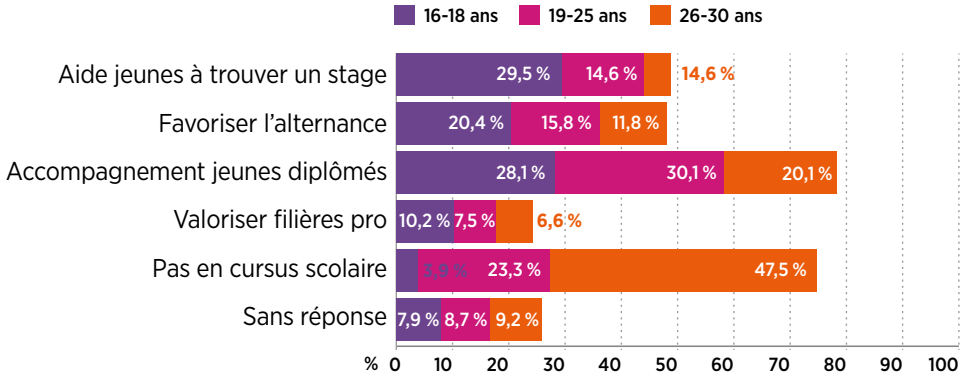

30,10% des jeunes de 19 à 25 ans ont comme besoin prioritaire dans leur parcours scolaire « *un accompagnement pour les jeunes diplômés vers un 1er emploi.* »

Lorsqu'on demande aux jeunes quelles seraient leurs attentes vis-à-vis d'un syndicat : **60 % parlent en priorité d'accompagnement**. Les accompagner dans leur choix d'orientation professionnelle, les accompagner vers un premier emploi qualifiant, les accompagner dans des dispositifs jeunes, etc.

LA POSITION DE LA CFDT

Le Pack jeunes de la CFDT revendique un accompagnement global et adapté pour 800 000 jeunes, de 18 à 30 ans. À l'instar de la Garantie européenne pour la jeunesse, tous les jeunes entre 18 et 30 ans, sans distinction, doivent se voir proposer une offre d'accompagnement de qualité pour trouver un emploi, une formation, un apprentissage, un service civique ou un stage.
La CFDT revendique aussi le renforcement de certains dispositifs d'accompagnement des jeunes, qui doit permettre d'offrir à tout jeune en difficulté une, ou des solutions adaptées et personnalisées, dans une approche globale, via :

- un droit à l'accompagnement renforcé, « sur mesure », de long terme si nécessaire (jusqu'à 24 mois),
- un droit à une sécurité financière pour l'aider à s'insérer durablement dans le marché du travail.

Cet accompagnement doit s'inscrire dans le triptyque accompagnement/formation/emploi, gage d'un parcours d'insertion durable (plus de 6 mois de stabilisation sans rupture, ou sans situation d'inactivité de plus d'un mois), et aider le jeune à construire un projet personnel et professionnel réaliste.
L'accompagnement doit inclure des réponses pour lever les éventuels freins périphériques que rencontrent de nombreux jeunes, ne serait-ce que pour rendre effectif l'accès à des aides déjà existantes : logement (garantie locative Visale), mobilité

(permis, abonnements transports, etc.), aides sociales nationales et locales, santé. Il doit être porté par les acteurs du service public de l'emploi (missions locales, Pôle emploi, APEC, AFPA, Cap emploi) et par le réseau des acteurs de l'accompagnement des jeunes, appelés à se mobiliser plus fortement dans la période avec un appui financier supplémentaire de l'État (insertion par l'activité économique, associations, services universitaires d'insertion et d'orientation, économie sociale et solidaire, etc.).

« QU'EST-CE QUE TU POURRAIS ATTENDRE D'UN SYNDICAT EN TANT QUE JEUNE ? »

- *Un renforcement vers le CDI quand on est alternant* (ex : La Poste Alsace, 80 alternants 2019 avec obtention du diplôme/ 15 CDI signés).
- *Un accompagnement du syndicat pour des montées en compétences au sein des entreprises, afin de garantir une évolution interne aux jeunes embauchés.*
- *Un accompagnement lors d'un premier emploi, afin de se familiariser avec le monde du travail.*
- *Répondre à nos questions* (doutes, etc.). *Accompagner l'individu. Défendre ses droits.*
- *J'attendrais un accompagnement dès la fin des études, un premier contact, par vidéo par exemple, pour expliquer brièvement ce qui nous attend.*
- *Ayant peu d'expérience dans le monde du travail, j'attends d'un syndicat qu'il protège, aide et accompagne les jeunes pour leur futur projet professionnel.*

2 DES JEUNES EN ACCORD AVEC LA CFDT SUR LES MOYENS DE LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

La population « jeunes » est fortement impactée par la précarité. La crise sanitaire et la crise économique qui en découle, ont accentué la fragilité de la situation de nombre d'entre eux, et risquent de faire basculer dans l'exclusion les plus fragiles. Dès le premier confinement, beaucoup de jeunes sont venus grossir les rangs des allocataires du RSA. Ils font aussi partie de ceux qui ont fait plus appel à l'aide alimentaire d'urgence, qu'il a fallu accompagner pour un maintien dans le logement, ou qui ont subi plus fortement leurs mauvaises conditions de logement. Par ailleurs, la crise Covid ayant un fort impact sur la santé mentale des Français, les jeunes sont, là encore, parmi les plus impactés par la situation.
C'est pourquoi, dès le premier confinement, la CFDT et de nombreuses associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ainsi que des organisations de jeunesse, ont interpellé le gouvernement pour qu'une aide financière d'urgence soit attribuée aux ménages les plus fragiles, incluant également les jeunes qui ont trop peu accès aux minima sociaux avant 25 ans.

« COMMENT LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ/PRÉCARITÉ DES JEUNES ? »

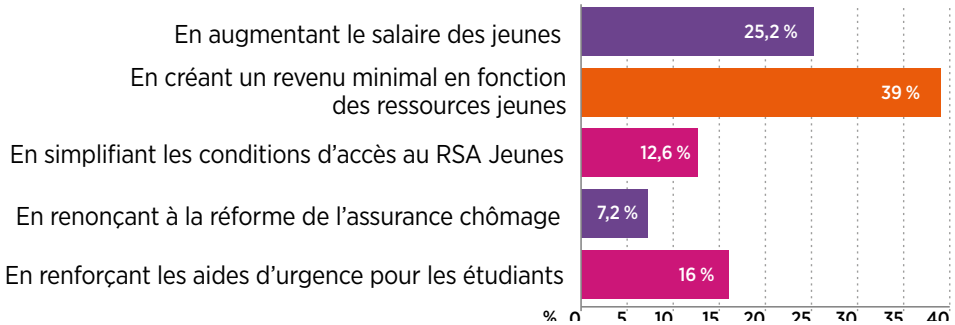

39 % des répondants estiment qu'on doit lutter contre la pauvreté et la précarité des jeunes en créant un revenu minimal en fonction de leurs ressources.

LA POSITION DE LA CFDT

L'accès des jeunes de moins de 25 ans au RSA est portée par la CFDT depuis des années, avec plusieurs organisations de jeunesse, de l'éducation populaire, et de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Le gouvernement n'a toujours pas répondu favorablement à cette attente forte de la CFDT qui ne peut accepter que la jeunesse s'enfonce dans la pauvreté et subisse de plein fouet la crise sociale liée à la Covid. De même, il faut faciliter l'accès des jeunes à l'assurance chômage en renonçant à sa dernière réforme. En effet, elle pénalise fortement les travailleurs les plus précaires qui ont souvent des contrats courts, et donc plus particulièrement les jeunes.

3 DES DISPOSITIFS JEUNES TROP PEU LISIBLES ET DES LIEUX D'ACCUEIL JEUNES MÉCONNUS

En France, de nombreux acteurs interviennent sur le champ de l'insertion des jeunes, l'accès à l'information sur leurs droits et leur accès à l'autonomie : les missions locales, les CIO, les Cap emploi, les PLIE, l'APEC, les CIDJ, Pôle emploi, etc. Dans cette diversité, il ne leur est pas facile de s'orienter, de savoir où trouver les bonnes informations, de trouver le bon interlocuteur ou la structure qui pourra les accompagner concrètement dans leurs besoins.

« CONNAIS-TU TES DROITS EN TANT QUE JEUNE ET/OU SALARIÉ ? »

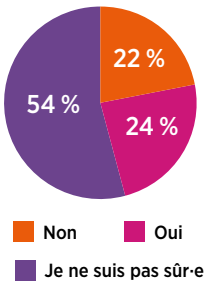

54% des jeunes répondants ne sont pas sûrs de connaître leurs droits : ils connaissent certains droits élémentaires, comme par exemple les congés payés, le nombre d'heures de travail par semaine, mais ils ne connaissent pas l'ensemble de leurs droits.

63,40% déclarent avoir besoin qu'on leur explique les dispositifs jeunes cités dans l'enquête.

22% seulement savent ce qu'est la Garantie jeunes, 7,7 % le PACEA.

80,10% déclarent avoir besoin de savoir à qui et à quoi servent vraiment les lieux d'accueil, avant de pouvoir s'y rendre.

LA POSITION DE LA CFDT

Le **Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ)**, dont la CFDT fait partie, a initié une expérimentation créant une **boussole des droits** à destination des jeunes, dans 4 territoires. Son but est de permettre aux jeunes d'être mieux informés sur leurs droits et d'être orientés vers le bon interlocuteur ou la bonne structure. Cette expérimentation doit être généralisée et devra mobiliser des moyens pour avoir une bonne visibilité auprès des jeunes.

Le gouvernement a mis en place la plateforme **www.jeunes.gouv.fr**, mais pour la CFDT ce n'est pas suffisant. Certes, cet outil est utile mais il devrait être plus accessible aux jeunes, via une application mobile ce qui le rendra plus visible et attractif. Une campagne de communication sur les médias préférés des jeunes (réseaux sociaux, plateformes de streaming, etc.) permettrait aussi de renforcer sa notoriété.

Les organisations syndicales agissent beaucoup en entreprise, mais pas seulement. Les militants CFDT représentent aussi les jeunes dans des comités régionaux sur les questions d'emploi, de logement. La CFDT siège par exemple au comité d'Action

logement. Elle est aussi cofondatrice du Pacte du pouvoir de vivre. Elle œuvre pour le vivre ensemble et porte ses revendications à hauteur de femmes et d'hommes pour que cela ait un impact sur leur quotidien. C'est tout l'enjeu d'aller à la rencontre des jeunes : réussir à les accompagner dans leurs droits.

« CONNAIS-TU TES DROITS EN TANT QUE JEUNE ET/OU SALARIÉ ? »

- *Je ne connais pas tout. La mission locale m'accompagne au mieux, mais 2 heures par mois sont-elles assez pour aborder tous mes droits ?*
- *Je ne connais pas tout et parfois on a l'impression qu'on a le droit à rien quand on demande, donc on baisse les bras et on survit.*
- *J'ai connaissance de certains de mes droits en tant que jeune. Cependant je pense que cela reste assez superficiel et incomplet. Je serai paradoxalement beaucoup plus à l'aise pour expliquer les droits dont je bénéficierai lorsque je serai salarié, que mes droits actuels en tant que jeune. Je pense que j'ai été tout simplement plus sensibilisé* (au niveau scolaire et dans ma sphère familiale) *aux droits dont bénéficie un salarié, et très peu aux droits dont bénéficient les jeunes.*
- *Je ne sais pas à quoi j'ai droit, j'ai essayé d'appeler un organisme que je connais : la CAF, mais au téléphone j'ai eu droit à « je ne sais pas », il faut vous renseigner.*
- *À travers cette enquête, je me suis rendue compte que je connaissais bien peu de choses. Ce n'est pas faute de vouloir se renseigner, sauf que nulle part on ne trouve de réponses cohérentes ! Internet me dit A, Pôle Emploi me dit B, mais à la CAF on me dit C… Essayer de s'en sortir, c'est comme dans la maison des fous d'Astérix ! Et quand on pense avoir compris quelque chose, là on se rend compte qu'en étant en situation de handicap, le parcours est différent (c'est mon cas : Pôle Emploi me renvoie vers Cap Emploi, le CIO m'adresse à l'Agefiph, qui m'envoie un dossier à remplir pour l'IJA* (Institut des jeunes aveugles)*, etc. Bref, c'est un travail à plein temps. On a droit à beaucoup de choses, mais dans les faits, je tourne souvent en rond.*

4 DES ATTENTES FORTES VIS-À-VIS DES SYNDICATS

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les jeunes ont des attentes fortes vis-à-vis des syndicats. **37,38% des répondants nous ont fait part de leurs attentes** par écrit. Les verbatims de cette enquête au sujet des organisations syndicales doivent nous interpeller sur la perception qu'ont les jeunes des organisations syndicales et de l'engagement syndical.

53,20 % des répondants pensent que les syndicats ne se préoccupent pas des questions liées aux jeunes.

Les jeunes ont souvent des représentations très caricaturales des syndicats. Ils les voient (à tort) comme des râleurs tout le temps en grève, qui descendent dans la rue sur des sujets qu'ils trouvent éloignés de leur quotidien (les retraites, le droit syndical, etc.) ou de leurs préoccupations. Sans explications, rencontres, ou décryptage de l'actualité sociale, le monde syndical ne leur parait pas très attractif.

LA POSITION DE LA CFDT

L'enjeu de la CFDT est de faire découvrir aux jeunes le type de syndicalisme qu'elle met en œuvre, le projet de société qu'elle porte, et les sujets qui les concernent, directement ou indirectement :

- **réussir à changer de mode de développement**, tout en accompagnant les travailleurs pour qu'ils ne subissent pas les transitions, les défis auxquels nous

devons faire face aujourd'hui (transition écologique, transition numérique, construire un mode de développement plus durable, etc.)

- **construire un nouveau monde commun** à travers la construction de l'Union européenne,
- **mieux articuler les différents temps de la vie** grâce à la mise en œuvre demain d'un compte épargne temps universel,
- **améliorer notre système de retraites** en France pour le rendre plus juste, plus solidaire.

C'est bien toutes ces ambitions que portent la CFDT au quotidien.
Voir https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/

« S'IL Y A DES SUJETS IMPORTANTS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ABORDÉS DANS L'ENQUÊTE INDIQUE-NOUS LESQUELS ? »

- *Justice sociale, non jugement sur l'apparence physique et vestimentaire, discrimination à l'embauche et dans la carrière, notamment envers les femmes.*
- *La place de l'écologie chez les jeunes.*
- *Le sujet de l'endettement. Tous les jeunes n'ont pas la chance d'avoir des parents en capacité de leur payer des études. Par conséquent, ils souscrivent des prêts étudiants. Cela peut peser lourd par la suite, lors des premiers postes où l'on a pas mal de choses à acheter quand on entre dans un nouvel appartement non meublé.*
- *Il pourrait être intéressant d'aborder la question des discrimination sexistes, racistes, lgbtophobes, validistes, psychophobes, etc. Il y a un nombre incalculable de comportements qui posent problème dans le monde du travail qui sont passés sous silence, principalement lorsqu'ils sont dénoncés par des jeunes, car on ne nous écoute pas.*
- *Les jeunes et le handicap, la détresse psychique due au Covid, la santé mentale…*

276 JEUNES AURAIENT AIMÉ ABORDER D'AUTRES SUJETS QUE CEUX ABORDÉS DANS L'ENQUÊTE. POUR PRENDRE EN COMPTE AU MIEUX LEURS ATTENTES, IL NOUS FAUT PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES REMARQUES DONT ILS NOUS ONT FAIT PART DANS LEURS VERBATIMS AFIN D'AMÉLIORER LE PROJET « JEUNES » DE LA CFDT ET SON CAHIER REVENDICATIF.

L'ensemble des résultats de l'enquête FOCUS fera l'objet d'une communication à destination de l'ensemble des militants de la CFDT afin de leur permettre d'enrichir et de renforcer leurs actions auprès des jeunes.

Retrouvez nos revendications pour améliorer l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie sur le site www.cfdt.fr et les 14 propositions CFDT pour l'emploi des jeunes ici